

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Affaires Juridiques & Gestion des  
Assemblées**

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : **VSF / JR / IT**

Direction Générale des Services :  
DGA des Politiques Municipales :  
DGA des Moyens généraux :  
DGST :  
Service des Ressources Humaines :  
Service des Marchés Publics :  
Classeur 3<sup>ème</sup> :  
Services Extérieurs :

**Date de la convocation : 24 juin**

**L'an deux mille quatorze**

**Le premier juillet à 18 h**

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,  
sur la convocation et sous la présidence de :**

**Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.**

**Nombre de conseillers en exercice : 39**

**PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J.Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY**

**EXCUSES ayant donné pouvoir : J PAQUE (à MC LALY) - A PIEGAY (à A DECAGNY) - JY HERBEUVAL (à MP ROPITAL)**

**EXCUSES :**

**ABSENTS : D DEJARDIN**

**Secrétaire de séance : Xavier DUBOIS**

**OBJET N° 6 : Accueils de Loisirs Périscolaires 2014-2015 - Modalités de fonctionnement et tarification en accord avec les nouveaux horaires scolaires**

Suite à la mise en place des nouveaux horaires scolaires pour l'année 2014/2015, et étant donné la suppression des Temps d'Activités Périscolaires (TAP), le fonctionnement

des Accueils de Loisirs Périscolaires dans les écoles concernées et listées ci-après, doit être modifié :

- Ecole maternelle « De Joyeuse »,
- Ecole maternelle « Jean Mabuse »,
- Ecole maternelle « les marronniers »,
- Ecole maternelle « Groupe scolaire Jean de la Fontaine »,
- Ecole maternelle « Léonard de Vinci »,
- Ecole maternelle « Blanche Neige »,
- Ecole maternelle « Faubourg de Mons »,
- Ecole élémentaire « De Joyeuse »,
- Ecole élémentaire du « Faubourg de Mons », et
- Ecole maternelle « Anne Frank ».

Étant donné que la classe est maintenue le mercredi matin, il convient de conserver les ALSH périscolaires du matin, proposés de 7h30 à 8h30, du lundi au vendredi, à savoir :

### MATIN (7h30 - 8h30)

Tarifs par séance					
	M1 : Quotient familial <= 300€	M2 : Quotient familial 300<ou<=500	M3 : Quotient familial 500<ou<=800	M4 : Quotient familial 800<ou<=1300	M5 : Quotient familial >1300 ou ressources non données
Maubeuge	<b>0.6€</b>	<b>0.7€</b>	<b>0.8€</b>	<b>0.9€</b>	<b>1€</b>
Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤600 €		Quotient familial >600 €		
	<b>1.4 €</b>		<b>1.5€</b>		
Hors Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤600 €		Quotient familial >600 €		
	<b>1.9 €</b>		<b>2€</b>		

Le temps scolaire des lundis, mardis, jeudis et vendredis s'achèvera désormais à 16h ; par conséquent il convient de proposer, pour chacun de ces 4 jours, un ALSH périscolaire de 16h jusque 18h, pour lequel je vous propose de conserver la tarification existante, à savoir :

### SOIR (16h00 - 18h00)

Tarifs par séance					
	Quotient familial <= 300€	Quotient familial 300<ou<=500	Quotient familial 500<ou<=800	Quotient familial 800<ou<=1300	Quotient familial >1300
Maubeuge	<b>1.6€</b>	<b>1.7€</b>	<b>1.8€</b>	<b>1.9€</b>	<b>2€</b>
Communauté	Quotient familial ≤600 €		Quotient familial >600 €		

d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	<b>2.9 €</b>	<b>3€</b>
Hors Communauté d'Agglomération Maubeuge Val de Sambre	Quotient familial ≤600 €	Quotient familial >600 €
	<b>3.4 €</b>	<b>3.5€</b>

Il est donc proposé au Conseil Municipal :

- de valider ces modalités de fonctionnement et de tarification pour l'année scolaire 2014/2015.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après en avoir délibéré,**

**Le Conseil Municipal,**

**Avec :**

- **8 votes contre (Maubeuge Toujours)**
- **VALIDE** les modalités de fonctionnement et de tarification des Accueils de Loisirs Périscolaires pour l'année scolaire 2014/2015, en accord avec les nouveaux horaires scolaires

**Fait en séance le jour, mois et an que dessus**

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire de Maubeuge,**

**Arnaud DECAGNY**